

pour la route transcanadienne. Les paiements fédéraux entre le passage Île-aux-Tourtes à Vaudreuil et le passage Louis-Hippolyte Lafontaine près de Boucherville, y compris ces deux passages, forment les totaux suivants: 1964, \$5,832,125; 1965, \$28,732,922.

Dans la mesure où le ministère des Transports est concerné:

La Commission des Transports du Canada communique les renseignements suivants:

La Caisse des passages à niveau a affecté les montants suivants à la construction d'étagements de voies dans la ville de Montréal et sa région métropolitaine: 1964, \$1,169,007.50; 1965, \$405,000.00.

LES DÉTENUS DE MOINS DE 16 ANS DANS LES PÉNITENCIERS FÉDÉRAUX

Question n° 561—**M. Macaluso**:

1. Combien de personnes âgées de 16 ans ou moins sont en prison actuellement dans des pénitenciers fédéraux?

2. Quel est, par catégorie de crime, le nombre de détenus?

L'hon. L. T. Pennell (solliciteur général):
1. 29.

2. Effraction avec intention criminelle et vol avec effraction, 1; vol à main armée et vol, 1; vol de véhicule moteur, 4; vol de véhicule moteur et évaison, 1; vol de véhicule moteur et causer dommage à la propriété, 1; vol de véhicule moteur et recel, 1; voies de fait, 2; effraction avec intention criminelle, 2; vol avec effraction, 6; incorrigible 2; recel, 1; vol, 2; homicide involontaire, 1; vol à main armée, évaison, tentative de vol, vol avec effraction et recel, 1; voies de fait avec infraction de lésions corporelles, 1; évaison, vol (2 accusations), vol de véhicules moteur (3 accusations), 1; évaison d'une prison, avec violence, 1.

L'EXPO '67—LES FRAIS DE PUBLICITÉ

Question n° 613—**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria)**:

1. Certains journalistes ou certains employés de la radio ou de la télévision ont-ils obtenu une rémunération, des avantages pécuniaires, des paiements ou des cachets de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967, ou pour tâches accomplies pour cette dernière?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms de ces personnes, ainsi que les noms des sociétés, organismes ou services qui les emploient ou les ont employés, et quelles furent les sommes versées dans chaque cas, a) en 1964, b) en 1965?

3. Quelles sommes a-t-on versées, a) en 1964, b) en 1965 à des maisons ou organismes de relations extérieures pour des services rendus à l'égard de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 et quels étaient ces maisons ou organismes, et quelles étaient les sommes en question?

L'hon. Robert H. Winters (ministre du Commerce): 1. Oui, un.

2. M. David Crane, du *Financial Post*, qui a écrit une série d'articles relatifs à la publicité et à la réclame. a) 1964, rien; b) 1965, \$200.

3. Les bureaux de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 ont ouvert leurs portes vers février 1963. Les organismes ci-dessous ont été choisis vers le 15 avril 1963 et ont reçu les sommes suivantes: a) 1964: Publicity Service, \$8,545.22; Monty Berger and Associates, \$9,048.75; Public and Industrial Relations, \$21,666.04; Desroches, Inkel and Poirier, \$53,745.33.

b) 1965: Publicity Service, \$4,325; Monty Berger and Associates, \$2,217.50; Public and Industrial Relations, nil; Desroches and Associates (nouvelle raison sociale), \$97,967.87.

L'EXPO '67—LES CONTRATS RELATIFS AUX ÉTALAGES DU PAVILLON DE L'OUEST CANADIEN

Question n° 619—**M. Knowles**:

1. A quelles sociétés a-t-on adjudgé les contrats relatifs aux étalages du pavillon de l'Ouest canadien à l'Expo '67?

2. Quelles sont les modalités et conditions de ces contrats?

L'hon. Robert H. Winters (ministre du Commerce): 1. Les contrats relatifs aux étalages du pavillon de l'Ouest canadien à l'Expo '67 n'étaient du ressort d'aucune autorité fédérale. Par conséquent, les renseignements que vous demandez ne sont pas disponibles.

2. Voir 1.

FORT CHURCHILL—SURPLUS DE DÉPENSES

Question n° 637—**M. Brand**:

A-t-on reçu de la correspondance provenant de membres de la fonction publique du Canada au sujet d'un surplus de dépenses proposé dans le complexe de Fort Churchill, et, si tel est le cas, de qui?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): Étant donné que cette correspondance serait d'une nature ministérielle ou interministérielle, il n'est pas d'usage de rendre ces renseignements publics.

LE CONSEIL DES MINISTRES DES RESSOURCES

Question n° 687—**L'hon. M. Fulton**:

1. Depuis qu'il a été constitué sur la recommandation de la Conférence sur les ressources de demain, combien de réunions a tenues le Conseil canadien des ministres des Ressources?

2. Quand et où ces réunions ont-elles eu lieu?

3. Qui était le président de chacune d'elles?